



**DELIBERATION**  
**N° CM 38/004/2025**

## **DÉLIBÉRATION** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**- Séance du 28 janvier 2025 -**

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**27**

Présents et représentés :  
**26**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 22 janvier 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,  
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoint au Maire,  
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Adeline CLOGENSON, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Laurent MEUNIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Michel BURILLO

- **Dépôt d'un dossier de demandes de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) / Fonds vert – Programmation 2025 – Restructuration de la plaine sportive - Place de l'Orangerie – Création d'un terrain de football à 11 synthétique / aménagement des abords et éclairage**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Vu** la circulaire préfectorale portant éligibilité de la Commune d'Ollainville à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Fonds Vert et précisant les modalités de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025,

**Considérant** le programme d'investissement pour des travaux de restructuration de la plaine sportive Place de l'Orangerie, qui seront inscrits au Budget Primitif 2025, et qui consistent en :

- Aménagement d'un terrain de football à 11 en gazon synthétique
- Modernisation de l'éclairage du terrain -éclairage LED

**Considérant** que les travaux sont programmés sur les mois de juin à septembre 2025,

**Considérant** les objectifs poursuivis :

- ✓ Développer la pratique du football loisir,
- ✓ Permettre à l'association d'augmenter son nombre d'adhérents,

- ✓ Développer des partenariats supplémentaires avec les scolaires,
- ✓ Organiser des manifestations à rayonnement local junior et senior,
- ✓ Offrir des équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- ✓ Permettre de réduire les coûts d'entretien (arrosage, éclairage) tout en autorisant une utilisation intensive en été comme en hiver.

**Considérant** les taux de subventions (DETR et Fonds vert) annoncés :

- DETR : de 20 à 50 % maximum du montant HT, sachant que le montant de la subvention au titre de la DETR est plafonné à 150 000 €, sauf pour les opérations scolaires (200 000.00 €),
- Fonds vert : maximum 80 % des dépenses éligibles,

**Considérant** que la commune d'Ollainville souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR et du FONDS VERT,

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Restructuration de la plaine sportive – création d'un terrain de football synthétique/modernisation éclairage	Dépenses HT	Financement	Taux
Coût des travaux	1 189 453.40 €		
Lot 1 – Gazon synthétique	1 094 288.40 €		
Lot 2 – Éclairage	95 165.00 €		
<i>Subvention DETR 2025</i>		<b>150 000.00 €</b>	12.61 %
<i>Subvention Fonds Vert 2025/Éclairage</i>		<b>28 549.50 €</b>	30 % calculé uniquement sur le lot n° 2
<i>Contrat régional – notifié</i>		<b>100 000.00 €</b>	8.40 %
<i>Contrat Terre d'Avenir - sollicité</i>		<b>287 444.00 €</b>	24.16 %
<i>ANS - sollicité</i>		<b>196 000.00 €</b>	16.47 %
<i>FAFA- sollicité</i>		<b>40 000.00 €</b>	3.36 %
<b>TOTAL</b>	1 189 453.40 €	801 993.50 €	67.41 %

Entendu l'exposé de Monsieur Thierry FAVOCCIA, Adjoint au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
À L'UNANIMITÉ**

- **Sollicite** de Madame la Préfète de l'Essonne, une subvention aussi élevée que possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 (DETR) et du FONDS VERT, pour financer le programme de restructuration de la plaine sportive.

- **Dit** que les travaux seront inscrits au Budget Primitif 2025.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents liés à ce dossier.

*Le 28 janvier 2025*

*Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire*

